



SEINE-MARITIME
NUMÉRIQUE
AGENCE
DÉPARTEMENTALE
DU NUMÉRIQUE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



SOMMAIRE

03

PARLONS FIBRE AVEC
VIRGINIE LUCOT AVRIL

Présidente de Seine-Maritime Numérique

04

L'ENGAGEMENT DE SMN

08

LES RÉALISATIONS 2024

10

FOCUS SUR VOS TERRITOIRES

14

FONCTIONNEMENT
DU SYNDICAT

24

COMMUNICATION

26

PERSPECTIVES 2025



22

ÉVÉNEMENTS



PARLONS FIBRE AVEC VIRGINIE LUCOT AVRIL

La fin du déploiement approche, quels sont les prochains enjeux ?

Le réseau continue et continuera de vivre, de s'agrandir au fur et à mesure des projets des usagers et des collectivités. L'enjeu est de continuer à offrir un service de qualité tout en veillant au bon entretien de l'existant.

L'autre enjeu pour nos territoires c'est l'arrêt du cuivre.

Après 50 ans de service, le réseau cuivre est maintenant vieillissant. Orange qui est propriétaire de l'infrastructure du réseau cuivre, a donc décidé sa fermeture. L'accès à l'internet et au téléphone sera désormais principalement assuré par la fibre optique, réseau plus moderne et plus performant.

Ainsi, sur le département de la Seine-Maritime, Orange mettra fin progressivement aux services ADSL et téléphoniques, tout d'abord à partir de janvier 2026 avec une fermeture commerciale du réseau, puis en 2028 avec sa fermeture technique pour 160 communes de notre département, et enfin 2029 et 2030 pour le reste des communes. Les services présents sur le cuivre seront remplacés par les services Très Haut Débit sur fibre optique. Il est donc préférable d'anticiper cette mutation en s'assurant que son logement est bien raccordable à la fibre.

2024 c'est aussi l'année des services numériques pour SMN76, Mais quand on parle de services, c'est quoi concrètement ?

Effectivement 2024 c'est l'année des services numériques pour SMN76, une année challenge qui est et sera relevé par notre équipe.

Concrètement nous souhaitons que ce réseau soit utile aux territoires. Notre mission est d'accompagner la transformation de nos usages et de les rendre accessibles à toutes les collectivités. Cela va du géo services, de la présence web, de la lutte contre les cyberattaques, de la mise en place du rgpd, de l'e-administration et bien d'autres... Un catalogue de services permettant de répondre aux besoins de nos territoires est en cours d'élaboration. Il permettra un accès simple et pratique à tous ces services.

VIRGINIE LUCOT AVRIL

Présidente de Seine-Maritime Numérique

2024 est l'année des 10 ans de Seine-Maritime Numérique, quels sont les points les plus marquant de cette décennie ?

10 ans déjà que l'aventure Seine-Maritime Numérique a commencé.

Elle s'amorce pour moi le 29 mai 2015, lorsque je suis élue une première fois Présidente du Syndicat et que je prends alors la mesure du travail à accomplir pour dessiner et construire un réseau qui permettra aux communes plus ou moins rurales de bénéficier des mêmes technologies que les métropoles.

Le 29 avril 2016, une date qui va marquer notre histoire, puisqu'avec le Département de la Seine-Maritime nous avons signé la première convention de Schéma Local d'Aménagement Numérique (SLAN) avec la communauté de communes « Varenne et Scie ». Cette signature confirme ainsi la confiance des territoires dans notre projet du 100% fibre en 2023.

Puis le 18 décembre 2023 parce que grâce à l'effort collectif des EPCI, du Département de la Seine-Maritime, couplé aux financements de l'État et de la Région Normandie, SMN76 a tenu sa promesse du 100% territoires fibrés. Ce même jour, nous célébrons le 100 000^{ème} abonné de notre réseau d'initiative public.

Avec cette réussite, nous avons franchi un cap et SMN76 se lance un nouveau challenge ! Apporter des services numériques à tous les territoires et faire bénéficier de son expertise et de son savoir-faire aux collectivités.

La fibre aujourd'hui pour les services de demain !

L'ENGAGEMENT DE SEINE-MARITIME NUMÉRIQUE



SEINE-MARITIME
NUMÉRIQUE
AGENCE
DÉPARTEMENTALE
DU NUMÉRIQUE

Seine-Maritime Numérique (SMN) est un syndicat mixte qui regroupe le Département, l'ensemble des Intercommunalités (communautés urbaine, d'agglomération, de communes et métropole) qui le compose ainsi que le syndicat départemental d'énergie (SDE).



240 000
locaux



450 000
habitants



598 communes
relevant des Intercommunalités
adhérentes (dont 10 communes
de la Somme au titre de la
communauté de communes
interrégionale Aumale Blangy).

Si sa création remonte à 2014, c'est véritablement à partir de 2017 qu'il a pleinement joué son rôle dans la mise en œuvre du Schéma Départemental d'Aménagement Numérique (SDAN), mission qui lui a été confiée par le Conseil Départemental.

Seine-Maritime Numérique exerce aujourd'hui une double compétence :

- 1 **Assurer** une fonction d'observatoire et d'échanges sur les infrastructures et services numériques, publics et privés, à partir des réseaux fixes comme mobiles ;
- 2 **Développer** pour le compte de ses Membres un réseau d'initiative publique de Très Haut Débit, qui va couvrir le pays de Caux, le Littoral, la Vallée de la Seine et le pays de Bray et qui va compléter les réseaux déployés par les opérateurs privés sur les zones à plus forte densité de population (zones dites AMII, pour Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement).



Dans le cadre de cette seconde compétence, l'intervention de SMN se caractérise par :

- **Le recours exclusif à la technologie de la fibre optique**, qui permet de proposer des débits très élevés (plusieurs centaines de Mégabits) ;
- **L'engagement d'une couverture à 100%** pour offrir une connexion de qualité aux habitants, services publics, entreprises, quelles que soient leur localisation ;
- **Le portage mutualisé** de la charge financière du projet, y compris des emprunts nécessaires à sa réalisation ;
- La réduction de **7 ans du calendrier** initial pour fixer l'échéance du Programme d'ici à fin 2023.

À noter : la desserte de 15 communes de Seine-Maritime relevant de la communauté de communes des Villes Sœurs, également interdépartementale, est assurée par le syndicat Somme Numérique.

LES RÉALISATIONS 2024

RÉALISATIONS

76



100%

du territoire ouvert
à la commercialisation



236 336

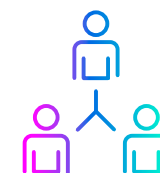
prises optiques
en commercialisation



238 177

prises optiques
réceptionnées

**CHIFFRES
CLÉS
2024**

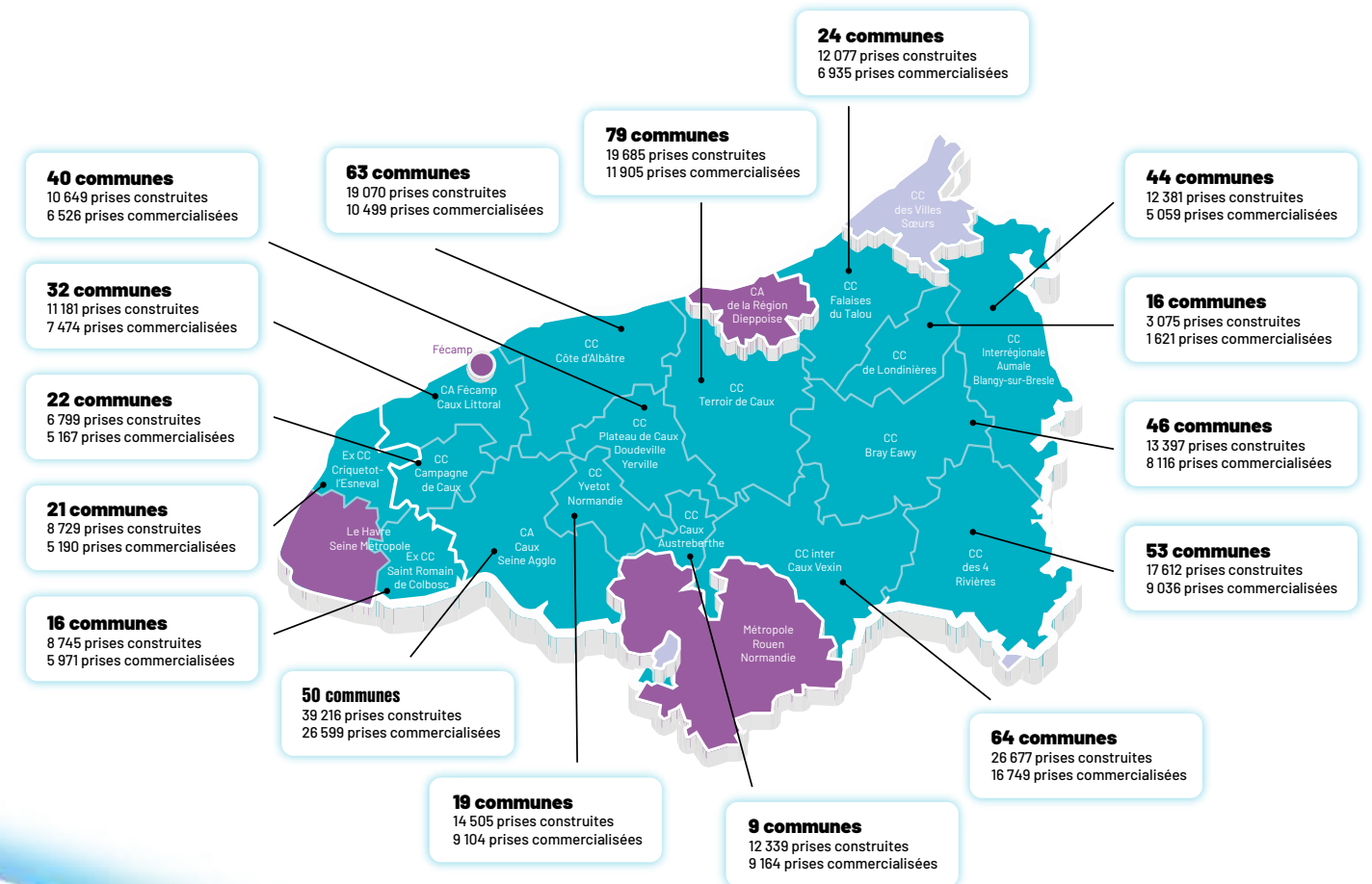


145 239

utilisateurs raccordés

FOCUS SUR VOS TERRITOIRES

LE DÉPLOIEMENT FFTH SUR VOS TERRITOIRES



La commercialisation auprès des utilisateurs

L'exploitation du réseau d'initiative publique construit par SMN est confiée depuis fin 2017 à un délégataire de service public, Connect 76, filiale du Groupe Altice France.

Cette DSP est de forme affermo-concessive : les infrastructures ainsi réalisées par les entreprises prestataires du syndicat sont remises au délégataire, qui en assure la commercialisation ainsi que la maintenance (partie affermage) et les raccordements auprès des utilisateurs finaux sont exécutés pour son compte par les fournisseurs d'accès à internet (partie concession).



Durant l'année 2023, la commercialisation s'est intensifiée avec :



55 245

prises optiques supplémentaires
ouvertes aux raccordements, réparties sur les 112 dernières plaques maillant le territoire, 100% des communes de Seine-Maritime sont désormais éligibles à la Fibre Optique ;



Développement des raccordements en desserte FttE

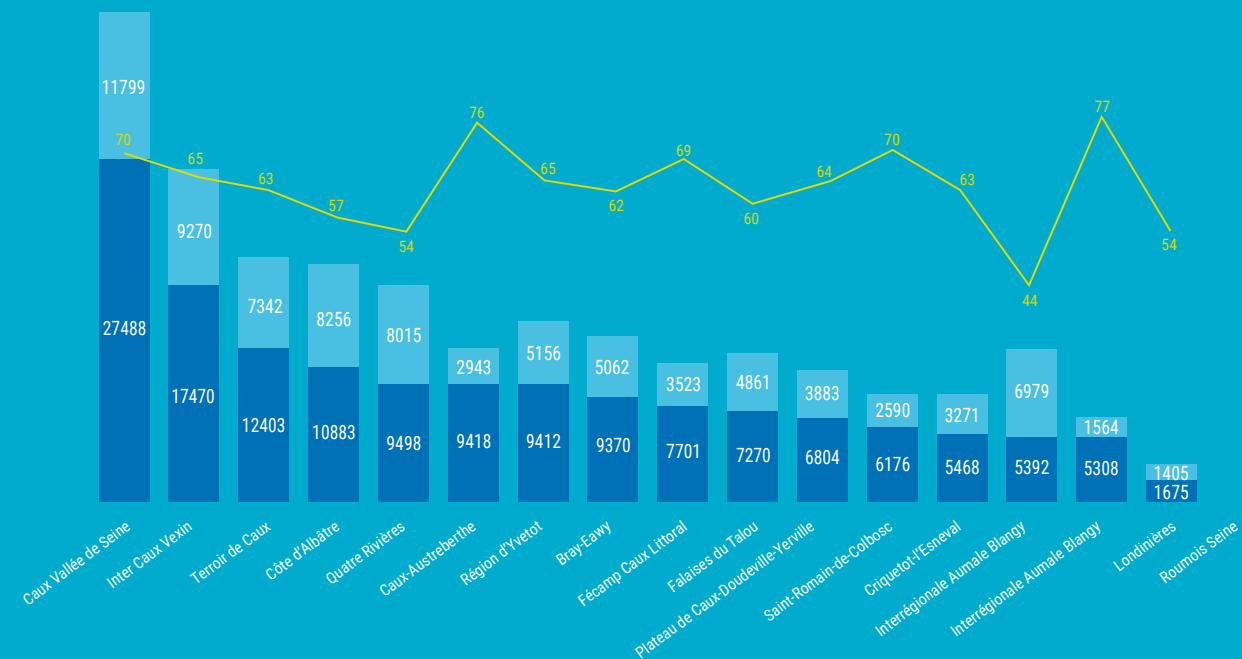
(Fibre jusque chez l'entreprise)
auprès de PME et d'établissements d'enseignement ;



Un taux de pénétration
(ratio du nombre d'abonnés par rapport au total des prises ouvertes à la commercialisation)
s'élevant à 61%,
au-dessus de la moyenne nationale.

Taux de commercialisation par EPCI

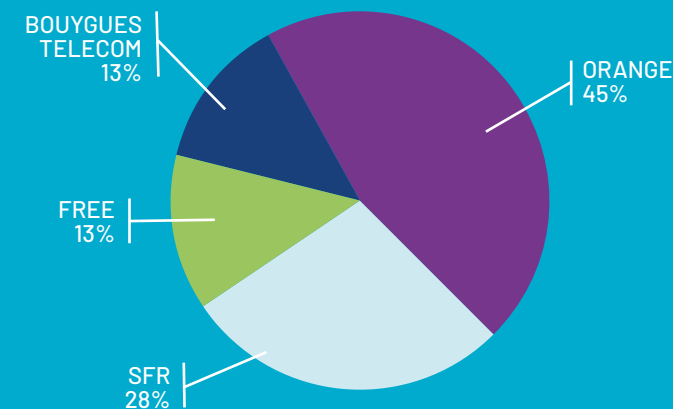
■ Raccordées ■ Non commercialisées ■ Taux de commercialisation



Répartition des prises actives par opérateur commercial

Au 31 décembre 2024, les quatre fournisseurs d'accès nationaux, ORANGE, SFR, BOUYGUES TÉLÉCOM et FREE, sont présents sur le réseau.

Cette offre commerciale est accrue par la présence d'autres opérateurs comme SERINYA, WEACCESS, QUANTIC et NUMERIONE. Ainsi, l'ensemble des opérateurs sont présents sur notre réseau offrant aux usagers une offre plus complète.



FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT



1 Gouvernance

Depuis le 1^{er} janvier 2018, toutes les intercommunalités de Seine-Maritime sont membres du syndicat mixte Seine-Maritime Numérique.

Seine-Maritime Numérique est administré par un Comité syndical composé de représentants des différents membres adhérents selon les modalités suivantes :

- **UN COLLÈGE N°1** comprenant 10 conseillers départementaux représentants du Département (avec 10 suppléants).
- **UN COLLÈGE N°2** comprenant un délégué pour chacune des 17 intercommunalités (avec 17 suppléants).

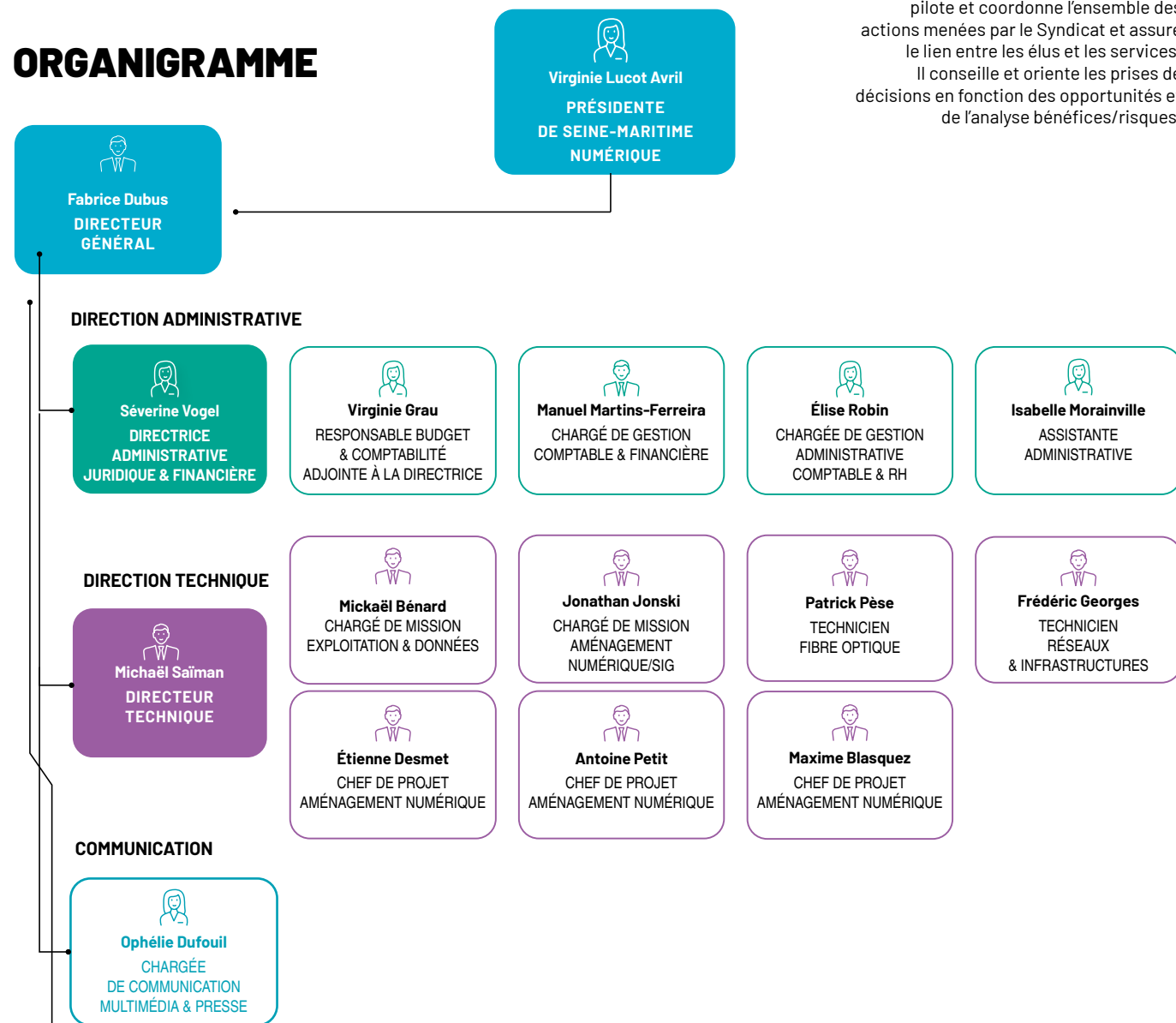
Élus du collège départemental

MEMBRES	SUPPLÉANTS
Alain Bazille	Armelle Biloquet
Nicolas Bertrand	Julien Demazure
Bastien Coriton	Florence Durande
Chantal Cottureau	Maryline Fournier
Guillaume Coutey	Valérie Garraud
Nicolas Langlois	Claire Guérout
VIRGINIE LUCOT AVRIL	Jérôme Lheureux
Pascal Martin	Valentin Rasse Lambrecq
Florent Saint-Martin	Vincent Renoux
Didier Terrier	Cécile Sineau-Patry

Élus représentants les EPCI membres de SMN

EPCI	DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES	
	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÔTE D'ALBÂTRE	Xavier Batut	Gérard Fouché
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FALAISES DU TALOU	Jean-Marie Beaurain	Bruno Gendron
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE	Jean-François Chemin	Isabelle Sowyk
COMMUNAUTÉ URBAINE LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE	Pascal Cornu	Alain Fleuret
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FÉCAMP CAUX LITTORAL	Olivier Coursault	Laurent Vasset
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE	Jean-Jacques Brument	François Lefèbvre
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTER CAUX VEXIN	François Delnott	Pascal Sagot
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE	Mario Demazières	Sylvain Garand
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES QUATRE RIVIÈRES	Jean-Marc Gaillon	Céline Elie
MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE	Abdelkrim Marchani	Jean-Michel Mauger
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRAY-EAWY	Dany Minel	Daniel Bénard
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAMPAGNE DE CAUX	David Jezequel	Gervais Goupil
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLATEAU DE CAUX DOUDEVILLE YERVILLE	Jean-Nicolas Rousseau	Thierry Louvel
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERROIR DE CAUX	Laurent Servais-Picord	Myriam Delaunay
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTERRÉGIONALE AUMALE-BLANGY SUR BRESLE	Jean-François Payen	Stéphane Poteaux
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LONDINIÈRES	Hervé Vassard	Bruno Grandsire
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAUX SEINE AGGLO	Olivier Vasseur	Jean-François Lemesle

ORGANIGRAMME



Direction Administrative et Financière



Séverine VOGEL

Directrice administrative, juridique et financière

Présente au Syndicat depuis sa création, Séverine pilote la gestion administrative, juridique et financière et assure le fonctionnement des instances du Syndicat. Elle assure également une expertise juridique sur le projet et coordonne les services administratifs du Syndicat.



Virginie GRAU

Responsable comptable et budgétaire

Virginie est en charge de la préparation et de l'exécution budgétaire, du suivi et de la qualité comptable et de la gestion de la dette. Elle apporte une expertise budgétaire et comptable sur le projet.



Manuel MARTINS-FERREIRA

Chargé de gestion comptable et financière

Manuel gère et exécute la totalité de la chaîne comptable de l'engagement au paiement. Il est le référent dans l'exécution financière des marchés publics liés aux dépenses d'investissement, assure les écritures comptables spécifiques, le suivi de la TVA et les écritures de fin d'année.



Élise ROBIN

Chargée de gestion administrative et comptable, et chargée des RH

Élise assure la préparation des instances du Syndicat, le contrôle de légalité des actes. Elle gère la totalité de la chaîne comptable de l'engagement aux paiements pour certains marchés et dépenses de fonctionnement, participe à la préparation budgétaire et est en charge des assurances et des ressources humaines du Syndicat.



Isabelle MORAINVILLE

Assistante administrative

Isabelle assure l'accueil téléphonique et physique du Syndicat, le courrier, l'archivage, l'organisation des réunions, instances et événements de Seine-Maritime Numérique. Elle participe également aux opérations comptables en émission de titres de recettes et suivi des facturations.

Direction Technique



Michaël SAÏMAN
Directeur technique

Placé sous l'autorité du Directeur Général, il est chargé d'animer et de coordonner l'équipe technique. Il pilote l'exécution de la délégation de service public relative à l'exploitation d'infrastructures de télécommunications d'intérêt public.



**Maxime
BLASQUEZ**



**Étienne
DESMET**



**Antoine
PETIT**

Chefs de projet

Référent territorial sur les thématiques du numérique auprès des membres du syndicat, le Chef de Projet « Développement Numérique » assure :

- la définition, la promotion, la mise en œuvre et le suivi des Schéma Départemental d'aménagement Numérique (SDAN)
- le maintien de l'objectif 100% Fibre sur le territoire dont il a la charge en :
 - pilotant les opérations de pérennisation du réseau et d'extensions nécessaires au maintien dans le temps de l'objectif 100% fibre,
 - assistant les usagers afin de garantir l'accès effectif aux offres FttH,
 - participant aux suivis de l'action du délégataire en charge de l'exploitation et de la commercialisation du réseau.



Jonathan JONSKI

Jonathan pilote et coordonne les opérations internes et externes de contrôle. Il suit et valide les livrables fournis par les titulaires de marchés (AVP, PRO, EXE, Pré-DOE, DOE, ...). Il est également chargé de la mise en place des outils transversaux facilitant la définition, le suivi, l'avancée et la prise de décision des projets de déploiement FttH et de développement des usages.



Patrick PÈSE

Patrick s'assure de la conformité des travaux réalisés pour le déploiement des réseaux FttH sur les territoires membres de Seine-Maritime Numérique. Il a en charge le suivi des travaux sur le terrain, l'organisation et la coordination de la réception des travaux et la vérification de la documentation en fin de chantier.



Mickaël BÉNARD

Il suit et valide les livrables fournis par les titulaires de marchés (AVP, PRO, EXE, Pré-DOE, DOE, ...). Il est également chargé de la mise en place des outils transversaux facilitant la définition, le suivi, l'avancée et la prise de décision des projets de déploiement FttH.



Frédéric GEORGES

Frédéric assure le recueil des signalements d'incidents, leur analyse et la définition des solutions techniques et procédure d'assistance pour les territoires et les usagers, quant à l'accès au réseau Fibre déployé ou à l'exploitation et à la maintenance de ce réseau. Il a également en charge le suivi ponctuel de travaux sur le terrain, du chantier aux opérations de réception, ainsi que la réalisation d'audits.

Communication

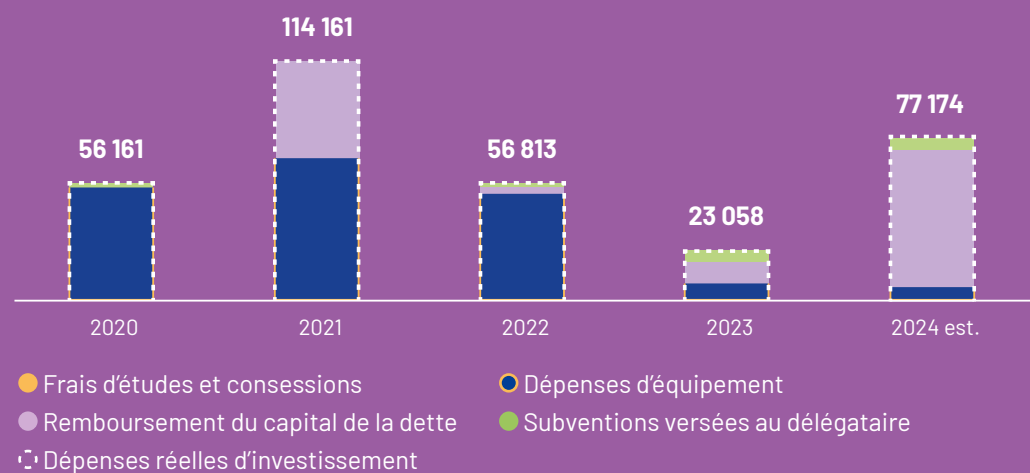


Ophélie DUFOUIL

Chargée des communications

En charge de la relation avec la presse, de l'événementiel et de la création de Support de communication.

Évolution de la composition des dépenses d'investissement (en k€)



Le budget principal est financé par les cotisations versées par les membres (46%). C'est le budget support du Syndicat. Il est également abondé d'un versement issu du budget annexe correspondant aux charges de structure, rééquilibré chaque année par rapport aux besoins.

Le budget annexe porte les investissements, pour lesquels le Syndicat a emprunté pour l'ensemble de ses membres, et auxquels chaque membre contribue à un coût unique mutualisé à la prise, selon le nombre total déployé sur son territoire.

L'évolution des recettes et des dépenses correspond à l'avancement du projet. L'augmentation des dépenses à partir de 2019 s'explique par la structuration de l'organisation du Syndicat et la montée en puissance des investissements liés aux déploiements de la fibre (250 M€) sur l'ensemble du territoire départemental, via près de 25 marchés publics et 200 sous-traitants issus à près de 75% de la région Normandie, dont plus de la moitié, de Seine-Maritime : **objectif 100% Fibre !**

À noter, qu'aujourd'hui les dépenses d'équipements diminuent en corrélation avec la fin des déploiements massifs.

La structuration des dépenses (cf. graphique p.24) fait ressortir que le Syndicat porte les emprunts nécessaires aux financements de l'ensemble des investissements sur le long terme (25 ans). Les services numériques auxquels le Syndicat travaille sont portés par le budget principal, avec une cotisation unique pour tous de 2 000 € par membre et ensuite un catalogue de services.



ÉVÉNEMENTS



• 10 ANS DE SMN juillet



• CRÉATION DE NOTRE NOUVEAU LOGO mars



• ASSOCIATION DÉCLIC 9, 10, 11 octobre

Elle a organisé, avec Manche Numérique, les Rencontres Nationales du réseau Déclic.

SMN76, adhérent du réseau en Normandie, a participé à cette 14^{ème} édition à Saint-Lô (50).

Le réseau déclic, dévoué à l'intérêt général des collectivités servies par les structures associées, mutualise l'information, les expériences, la veille technologique et réglementaire, par la mise en commun d'outils et de moyens des OPSN adhérents.



OCTOBRE ROSE



MOVEMBER



NOËL

SALON DES PARTENAIRES DES COLLECTIVITÉS LOCALES ADM76 30 novembre



COMMUNICATION

Un guide pratique



Seine-Maritime Numérique continue de diffuser son guide à partir des interrogations courantes posées par les élus. Composé de 11 fiches pratiques, ce guide apporte des informations opérationnelles sur des thèmes variés : fibre, adressage, raccordement, commercialisation, dommages réseau, nouveaux projets dans les communes, etc. Ce guide continue d'évoluer en même temps que notre mission avec deux nouvelles fiches : raccordement collectif et individuel.

PERSPECTIVES

2025



2025 – le changement dans la continuité.

Après 10 ans d'existence, cette nouvelle année d'activité au syndicat doit permettre de conforter notre réseau, de garantir un niveau de qualité attendu mais également de déployer les nouveaux services numériques pour l'ensemble du territoire.

Ainsi, le schéma de résilience du réseau Très Haut Débit et la continuité du dispositif de raccordements complexes devront permettre d'atteindre les objectifs fixés.

À l'aube de l'extinction du réseau cuivre, Seine-Maritime Numérique se doit de maintenir l'accès au meilleur réseau de télécommunication que représente le FTTH. Simple-ment téléphoner, télétravailler ou encore jouer en réseau, demain, nous serons le seul interlocuteur sur le réseau d'initiative public à garantir ce service, via les opérateurs commerciaux présents (SFR, orange, Bouygues, Free ainsi que des opérateurs locaux).

La parution de notre catalogue de services numériques aux territoires permettra également de diffuser les solutions techniques, administratives et financières que nous allons pouvoir proposer. 2025 permettra de finaliser notre offre, avec vous et pour vous, au plus près de vos besoins.

Nous pouvons largement dire que nos 10 ans nous ont permis d'atteindre l'âge de la maturité !

Hôtel du Département - Quai Jean Moulin - 76101 ROUEN Cedex
02 32 12 70 90 - contact@smn76.fr

www.smn76.fr